

Lomé :

P.7

Demain s'ouvre la conférence internationale sur les entreprises sociales



Décennie des racines africaines :

P.2

L'essentiel des sujets débattus lors de la 2^e réunion du Haut Comité

La deuxième réunion du Haut Comité en charge de la décennie des Racines africaines et de la diaspora africaine s'est tenue lundi 13 septembre dernier à Lomé, dans la capitale togolaise. ■■■

Cotisations parallèles :

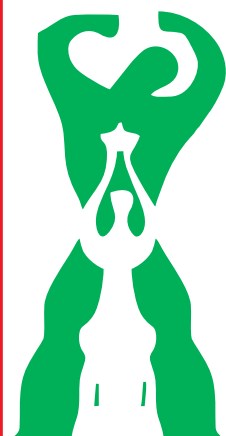
P.3

Le Ministre Kokoroko garde à l'œil les chefs d'établissements

Ça sonne comme une sévère mise en garde à l'endroit des chefs d'établissements. En tout cas, le Ministre des enseignements primaire et secondaire s'attaque à un autre fléau bien connu dans l'enseignement depuis des décennies. Il s'agit des frais supplémentaires perçus au delà du plafond fixé parlant des cotisations parallèles. ■■■

Le Ministre Kokou Tengué a visité le port sec franc de la plateforme industrielle d'Adéticopé

P.7



LE

Ni de gauche, ni de la droite, même pas du centre.

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0540 du 15 Septembre 2021 - 250 F CFA / Pdf: 1 €

Assemblée nationale :



P.3

Après un débat houleux, les députés autorisent le gouvernement à proroger l'état d'urgence sanitaire sur 12 mois

Le repositionnement au sein du haut commandement militaire se poursuit :

AMANA Kodjo le nouveau patron de la gendarmerie nationale

P.3



TO GO



2 Société



Décennie des racines africaines : L'essentiel des sujets débattus lors de la 2^e réunion du Haut Comité

La deuxième réunion du Haut Comité en charge de la décennie des Racines africaines et de la diaspora africaine s'est tenue lundi 13 septembre dernier à Lomé, dans la capitale togolaise. C'est le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, le Prof. Robert Dussey qui a présidé les travaux au cours desquels ont été débattus.

La réunion du Haut Comité en charge de la Décennie des Racines africaines et de la Diaspora africaine s'est déroulée en présence de la Commission de l'Union africaine (représentée par sa Vice-



présidente) et des représentants de dix pays du continent africain. Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Angola, de la Gambie, du Ghana, du Maroc, la Namibie, la Tanzanie, la Tunisie et le Togo.

D'entrée de jeu, le ministre togolais des affaires étrangères, le Prof. Robert Dussey a exhorté les membres du Haut comité à la célérité dans la mise en œuvre de la décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement relative à l'Agenda 2021-2031 de la décennie des racines africaines et de la diaspora africaine. Pour lui, l'enjeu, c'est d'« aller vite afin de répondre le plus rapidement possible aux aspirations des diasporas africaines et d'optimiser leurs contributions aussi bien au développement des pays pris individuellement qu'à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ».

Durant les travaux, les membres du Haut Comité ont échangé sur les principaux axes de travail, des projets à inscrire à l'agenda et des mécanismes de financement des différentes initiatives et activités de la « Décennie des racines africaines et de diaspora africaine ». Dans la foulée, le ministre

des affaires étrangères du Maroc a annoncé que son Gouvernement a pris la décision de soutenir les activités de la décennie par un appui de 200.000 US dollars. Une annonce saluée par l'ensemble des participants.

Les participants se sont convenus de mener des actions à court et moyen termes afin de rendre le processus beaucoup plus inclusif notamment par l'implication des communautés afro descendantes des Amériques, du Pacifique, des Antilles, et des Caraïbes ainsi que des acteurs non étatiques.

En outre, dans la perspective de la prochaine rencontre, le Haut Comité a également demandé à la Commission de l'Union africaine de préparer une note conceptuelle qui devra reprendre les projets et initiatives en cours sur le continent ainsi que la liste des organisations les plus représentatives de la diaspora africaine et des communautés afro descendantes.

Pour finir, les participants ont réaffirmé leur engagement et leur disponibilité à accompagner le Togo et la Commission de l'Union africaine dans la mise en œuvre de l'Agenda de la Décennie.

Roger GBESSIA

Pharmacies de garde à Lomé

Du 13 au 20 Septembre 2021

DE L'OCAM* 30, Rue De L'ocam (LOME).22 21 62 05

LA NOUVELLE TULIPE* Agoè, à Côté E Cap Légbassito.99 47 00 70

AKOFA* Avenue Maman N'danida (LOME).22 21 00 97

GANFAT* Agoe Daliko Pres Du Carf Edem (LOME).92 44 06 17

DES ETOILES* 10, Avenue De La Nouvelle Marche (LOME).22 21 88 47

N. D. DE LA TRINITE* Bd De La Paix (LOME).22 21 27 80.99 89 59 87

FOREVER* Face Garage Central (LOME).22 26 11 77

SOURCE DE VIE* Face Collège Protestant (LOME).22 22 45 71

ECLAIR*Bè Ahligo Rue Avevonou (LOME).22 22 75 11

DU CAMPUS* Bd De La Kara (LOME).22 21 56 32

DE LA PAIX* Résidence Du Benin (LOME).22 26 40 91

ADJOLOLO* Adjololo (LOME).22 21 05 13

ST JOSEPH*Bretelle Klikame (LOME).22 25 74 65

DIJDJOLE* 93, Avenue De Pya (LOME).22 25 65 12.90 81 19 59

RAOUDHA* Togo 2000 (LOME).22 61 39 39

BIEN ETRE* Hedranawoe (LOME).22 26 45 16

VIGUEUR*Agbalepedo à Cote Bar Kilimandjaro (LOME).22 51 63 30

SARAH* 186, Boulevard Malfakassa (LOME).22 27 09 25.70 42 69 02

FIDELIA* Rue Passage Des Bœufs Bè-kpota (LOME).22 71 95 95

DE L'EDEN* Cité Baguida (LOME).22 27 53 55

SANTA MADONNA*Kelegougan Kegue Ste Therese.70 01 03 03

ADIDOGOME* Adidogome (LOME).22 50 54 85

DU MILLENAIRE* Agoe Anhone (LOME).22 51 64 31

SHALOM* Agoe (LOME).22 51 87 60

OSSAN* Carrefour D'avedji (LOME).23 38 44 25.70 40 44 25

N. D. DE LOURDES* Bld Adido Adin Assisyeye (LOME).22 44 01 01.96 80 10 19

VERSEAU* Cité De Baguida Niveau Maison Bateau (LOME).22 27 34 53

ST ESPRIT* Rte Agoe-kegue/eg Agoe Est (LOME).22 51 06 43

DIEUDONNE* Bd Du 13 Janvier Nyekonakpoe (LOME).22 21 81 27.70 44 84 59

LA MAIN DE DIEU*Agoe Demakpoe (LOME).22 52 77 55

ACTUELLE* Rte De Segbe, Sagbado (LOME).22 51 11 72

APOLLON* Avedji (LOME).22 31 01 07

DIVINA GRACIA* Carrefour Bafana Bafana Agoefiovi (LOME).22 45 79 69.93 83 91 00

SILOE* Adidogome Carrefour Atigangome (LOME).22 33 82 87

ESPACE VIE*Agoe Telessou sur la Voie Cedean (LOME).22 32 87 20

TCHEP'SON* Face terminal du Sahel (Togblékopé).22 42 94 41

DE SEGBE* Ségbé quartier Zanvi, près de l'EPP et de CEG Ségbé.92 59 49 35

SANGUERA* Près Du Lycée Sanguera (LOME).70 42 80 80

ASSURANCE* Adetikope, Nationale N°1, Non Loin Du Marché (LOME).93 08 76 76.96 82 76 76

Prompt Rétablissement

**LE LIBÉRAL, c'est
tous les mercredis**



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoe, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires



Assemblée nationale : Après un débat houleux les députés autorisent le gouvernement à proroger l'état d'urgence sanitaire sur 12 mois

Le Premier Ministre Victoire TOMMEGA-DOGBE était devant les élus du peuple hier à l'hémicycle. La cheffe du gouvernement est allée demander l'autorisation des députés pour proroger l'état d'urgence de six (06) mois. Après des débats houleux sur la pandémie elle en a finalement obtenu douze (12).



L'adoption de ce texte marque la nécessité pour le gouvernement de disposer de l'ensemble des outils juridiques pour faire face à la crise sanitaire qui secoue le monde entier depuis bientôt deux mois.

Cette nouvelle habilitation accordée par l'Assemblée nationale au

gouvernement permet à l'exécutif de prendre d'autres mesures pour mieux gérer la crise sanitaire et protéger d a v a n t a g e les populations contre l'épidémie.

Il y a quelques jours, le gouvernement a dû recourir à des mesures drastiques notamment l'interdiction des grands rassemblements. Les bars, églises et autres lieux de culte sont fermés pour une période d'un mois.■

La rédaction

Le repositionnement au sein du haut commandement militaire se poursuit : **AMANA Kodjo le nouveau patron de la gendarmerie nationale**

Il s'appelle Amana Kodjo du haut de son grade de colonel, cet ancien saint-cyrien est le nouveau patron de la gendarmerie nationale du Togo. L'homme n'est plus à présenter au grand public pour avoir déjà occupé d'importants postes de responsabilité notamment le commandant de la force élection présidentielle 2020, commandant de la force anti pandémie.

2016 qui se poursuivent. Depuis décembre dernier l'on assiste à des changements au sein des FAT dont le plus important reste le

changement intervenu à la tête de l'Etat-major général des FAT occupé par le général Dadja MAGANAWÉ.■

P. Fabrice



Avant sa nomination, il occupait le poste de Commandant de la Première Région de la Gendarmerie basée à Tsévié. Le colonel Amana remplace à la tête de la gendarmerie, le colonel Massina Yotrofei appelé à servir comme adjoint à

l'inspection générale des Forces armées togolaises (FAT) dirigé par le Général ADJITOWOU. Avec ces différents décrets signés du Président de la République, c'est la mise en œuvre des réformes au sein FAT entamées depuis

Cotisations parallèles : Le Ministre Kokoroko garde à l'œil les chefs d'établissements

Ca sonne comme une sévère mise en garde à l'endroit des chefs d'établissement. En tout cas, le Ministre des enseignements primaire secondaires s'attaque à un autre fléau bien connu dans l'enseignement depuis des décennies. Il s'agit des frais supplémentaires perçus au delà du plafond fixé parlant des cotisations parallèles.

En effet, pour le compte de l'année scolaire 2021-2022, le gouvernement togolais a rendu gratuits les frais de scolarité dans l'enseignement secondaire général et



technique. Tout comme dans l'enseignement préscolaire et primaire depuis une douzaine d'années déjà. Cette situation peut être à l'origine d'une tentative de spoliation des parents d'élèves. A quelques jours de la rentrée scolaire, le Ministre avertit les chefs d'établissement.

« Je rappelle que seuls les frais parallèles tels que fixés, peuvent être perçus sur autorisation préalable du Ministre des enseignements primaire,

secondaire, technique et de l'artisanat, et par délégation, des structures é d u c a t i v e s déconcentrées. Aucun chef d'établissement ne doit exiger d'un parent d'élève, le paiement de frais supplémentaires ou spéciaux pour l'inscription aux examens, l'achat de tables-bancs, de fournitures, de matériels ou pour tout autre besoin», peut-on lire dans la note de service signé du ministre. Il faut dire que les cotisations parallèles sont fixées à 3000f pour le premier cycle et 5000 f pour le second cycle du secondaire.

Fab



4 Actualité



Passeport vaccinal anti covid : L'autre pièce d'identité

Le gouvernement togolais dans sa stratégie de lutte contre la covid-19 est passé à la vitesse supérieure en fin de semaine dernière avec le retour à des mesures drastiques. Les grands regroupements sont désormais interdits sur une période d'un mois. Conséquence, les églises, mosquées et autres lieux de culte sont frappés de fermeture. Plus de 200 bars dans le grand Lomé sont contraints de fermer boutique durant cette période. Le Togo depuis quelques semaines fait face à une flambée de cas positifs.

On dénombre à ce jour plus de 200 morts et un peu plus de 23 mille cas actifs. La situation s'est empirée avec le variant delta à l'origine de plusieurs décès. Les structures sanitaires commencent par être débordées. Au-delà des mesures barrières, le gouvernement ne jure que par le vaccin anti covid pour se tirer d'affaire.

Conformément à la stratégie vaccinale, le gouvernement a lancé la délivrance d'un passeport vaccinal anti COVID-19 au bénéfice des populations ayant reçu la deuxième dose ou l'intégralité du vaccin. Plusieurs structures aujourd'hui commencent par exiger ce document pour avoir accès à des sites. Dans un communiqué rendu

public, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, convie toutes les personnes non encore vaccinées contre la Covid 19 dans les directions et institutions rattachées à se mettre à jour parlant du vaccin anti covid. Le communiqué précise qu'à compter du 14 septembre, un contrôle strict avec preuve de vaccination se



fera à l'entrée de toutes les directions et institutions du ministère. Pendant ce temps la haute autorité de l'audiovisuelle et de la communication exige également désormais la présentation d'un carnet vaccinal avant l'accès à ses locaux. Plusieurs institutions sont dans cette logique de rendre obligatoire le carnet vaccinal. Il faudra dans les prochains jours s'organiser pour avoir sur soi le carnet vaccinal tout comme la

carte d'identité ou bien d'autres documents. Il faut souligner que la campagne de vaccination contre la COVID-19 au Togo lancée par le gouvernement le 10 mars 2021 à travers l'administration des premières doses du vaccin AstraZeneca est toujours en cours. Dans la suite logique, l'administration des deuxièmes doses a été lancée depuis le 17 mai 2021.

PF

Programme MCC : Le Togo sur la bonne voie

Le Togo est visiblement sur la bonne voie pour son intégration au programme Millenium Challenge Corporation (MCC). Le 1er septembre dernier, le Gouvernement togolais et l'administration du MCC ont officiellement lancé à Lomé le démarrage des activités de l'Organisme de mise en œuvre du Millenium Challenge Account (OMCA), créé en 2019 sur recommandation du MCC qui est l'institution chargée de sa mise en œuvre opérationnelle. Le Togo ayant enregistré des avancées majeures dans les deux secteurs d'intervention du Threshold au Togo. En attendant la prochaine réunion du Conseil d'Administration du MCC, l'Exécutif togolais peut garder son optimisme quant à son admission au programme.

L'Organisme de mise en œuvre du Millenium Challenge Account (OMCA) va désormais s'atteler à mettre en œuvre des réformes visant à améliorer le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et celui du foncier, de façon à accroître les investissements dans le secteur agricole. « Ce programme vient à point nommé au moment où le gouvernement a adopté de nouvelles priorités contenues dans la feuille de route gouvernementale pour la période 2020-2025 » a souligné le ministre Sani Yaya. Il faut préciser que le Togo est éligible à ce programme depuis quelques années

déjà mais il lui a été recommandé de mettre en œuvre le programme Threshold obtenu depuis 2015. Le Threshold comporte principalement deux volets, la réforme du secteur des Technologies de l'information et de la Communication (TIC) et de celui du code foncier et domanial. Pour le volet des techniques de l'information et de la communication, il s'agit d'améliorer l'efficacité des entreprises, l'investissement et la croissance économique grâce à des services TIC de haute qualité et à un coup raisonnable pour tous. Pour le projet de la réforme foncière, il est question d'améliorer l'accès à la terre et des investissements dans

le secteur agricole. La mise en œuvre du Threshold va permettre d'améliorer les conditions de vie des populations togolaises selon la Directrice Générale de l'OMCA, M^{me} Jeanne N'GnameBougonou. « Le programme Threshold va changer beaucoup de choses dans le quotidien de tout Togolais et des entreprises. Pour le projet TIC, il a été constaté que l'accès au numérique est un peu onéreux et la qualité pourrait être améliorée. Chaque personne au Togo où qu'elle soit, doit avoir accès à l'internet et à d'autres services TIC à un coup raisonnable. Pour le foncier, il s'agit de sécuriser le régime foncier pour augmenter les



investissements dans le secteur agricole », a déclaré Me Bougonou. Dans le cadre du programme Threshold, le Togo a déjà bénéficié d'un soutien financier de 35 millions\$ soit 20 milliards FCF des USA en 2019. Ceci pour la réforme du secteur des Technologies de l'information et de la Communication et celui du foncier. C'est donc tout à fait logique que le Togo commence la réalisation de ce programme pour aller vers le programme Compact. Pour arriver au Threshold, le pays a dû valider de nombreux critères préalables comme la bonne gouvernance, la liberté économique ou l'investissement dans le capital humain. L'objectif désormais c'est l'accès au programme Compact qui va amener beaucoup d'argent pour le pays. « En 2015, nous étions à 7

indicateurs, aujourd'hui nous en sommes à 15. C'est donc la célébration d'un travail de réformes qui porte ses fruits. Le Togo mérite déjà le programme Compact », a déclaré le Coordonnateur de la cellule MCA-Togo, Stanislas Baba. Néanmoins, il faudra encore patienter un peu avant d'intégrer le programme Compact. Éligible depuis 04 ans au programme du Millenium Challenge Account et déjà bénéficiaire du Threshold, il est hors de question pour le Togo de s'arrêter en si bon chemin. Le pays compte en ce sens maintenir le cap de ses réformes, qui lui ont permis de valider à ce jour 15 indicateurs. La prochaine étape consistera à remplir l'ensemble des critères exigés par le MCC. Le graal

Suite à la 5



Éducation/Après des cours de vacances gratuits : L'AJPNV convie le secteur éducation à la vaccination contre la covid-19

L'Association des Jeunes pour la Promotion de la Non-violence (AJPNV) à travers son président Kodjovi GBONGLI, a exhorté les acteurs du monde de l'éducation à aller se faire vacciner contre la covid-19, afin que l'année scolaire qui sonne à nos portes, ne subisse pas de perturbations liées à la flambée des cas de contamination.



C'était à l'occasion de la clôture des cours de vacances gratuitement offerts par cette association citoyenne aux élèves d'Agoe-Nyivé, au complexe scolaire Le Phénix.

Pendant près de trois semaines, ces cours ont rassemblé plus de 200 élèves du primaire et du secondaire autour des bénévoles de l'association et du corps enseignant.

" C'est un plaisir pour nous de constater le succès qu'à rencontré ce projet citoyen que nous avons eu à cœur de mener. L'engouement que cela a suscité, la mobilisation de tous les acteurs, des élèves aux parents d'élèves nous

conforte dans l'idée que l'éducation est le socle du développement d'une nation." a-t-il confié avant de lancer son appel.

" C'est le lieu pour notre association d'inviter tous les élèves et enseignants à aller se faire vacciner contre la covid-19. Il n'y a que par cela et par le respect des mesures barrières que nous pouvons venir à bout de cette pandémie à travers l'atteinte de l'immunité collective souhaitée."

La cérémonie de clôture de ces cours a été marquée par la remise des kits scolaires aux élèves méritants de chaque classe.

" Je suis heureux d'avoir pris part à ces cours. Les

professeurs étaient gentils et nous ont appris beaucoup de choses. Je me sens prêt pour la rentrée scolaire", a déclaré Emmanuel Kpekouma, premier de la

classe de 3ème.

Pour sa part, le directeur du CS Le Phénix, Akakpo Donou a remercié l'AJPNV et appelle les parents d'élèves à prendre des dispositions pour la prochaine rentrée scolaire que l'école prépare activement avec des offres alléchantes, allant dans le

sens de la politique de gratuité de l'éducation des autorités togolaises.

L' A J P N V est une association citoyenne qui œuvre depuis trois ans à la promotion des politiques de paix, de cohésion sociale et de développement des autorités togolaises.■

Démocrate

Programme MCC : Le Togo sur la bonne voie

Suite de la 4

pour obtenir un soutien de plusieurs centaines de millions de francs CFA. Il faut signaler que le Togo a été sélectionné par le conseil d'administration de MCC comme éligible à l'élaboration d'un programme de seuil en

décembre 2015 suite à la validation de 10 indicateurs.

Rappelons que le Millenium Challenge Corporation est une initiative du Président américain Georges W. Bush, créée en 2004 et piloté par le congrès américain. Elle consiste en

un partenariat avec les pays qui démontrent leur engagement pour une bonne gouvernance économique et la lutte contre la pauvreté, à travers des programmes d'investissements en faveur du développement.■

RG

COMMUNIQUE DE PRESSE

DEUXIÈME EDITION DU MARCHE INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DU TOGO, MIATO

Sous le haut patronage du Président de la République Togolaise, son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, le ministère chargé de l'artisanat en collaboration avec l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM) organise la deuxième édition du marché international de l'artisanat du Togo, MIATO, du 29 octobre au 07 novembre 2021 sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé.

Cette deuxième édition, placée sous le thème « entreprises artisanales et compétitivité », vise à promouvoir le génie créateur des artisans togolais à travers l'exposition des produits, la présentation des services artisanaux et la création d'un cadre d'échanges de savoir-faire.

Tous les pays africains ainsi que les autres pays du monde sont attendus à cette manifestation.

Artisans, entreprises artisanales et acheteurs professionnels du Togo, d'Afrique et du monde entier : saisissez cette opportunité pour découvrir et vous faire découvrir à travers Miato, notre marché.

Pour la réservation, veuillez contacter : 228 92 86 19 19 / 228 97 19 14 36 / info@miato.tg / www.miato.tg

Le délai de clôture des inscriptions est fixé au 24 septembre 2021

MIATO, l'artisanat au cœur du développement.





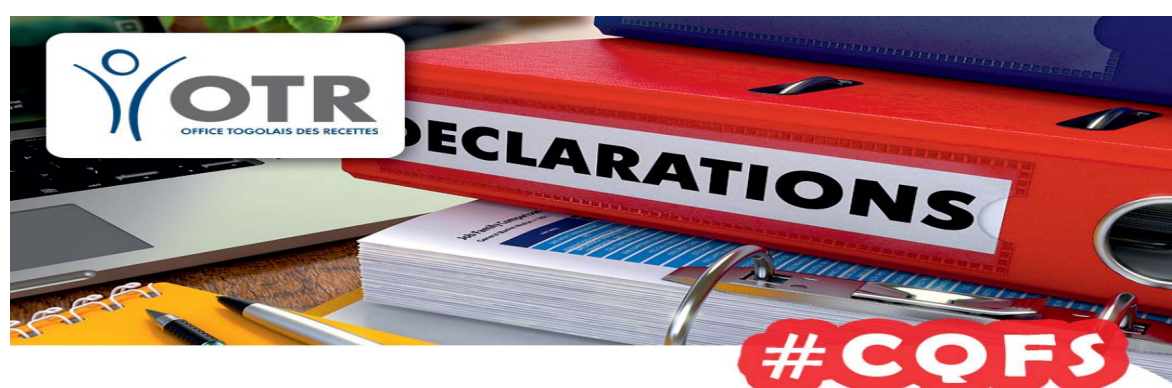
Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.

  Office Togolais des Recettes - OTR

 Canal OTR

 +228 90 99 41 01

 8201



Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.



La Solution Automatisée de Marquage (SAM) protège les consommateurs contre les produits contrefaits.

  Office Togolais des Recettes - OTR

 Canal OTR

 +228 90 99 41 01

 8201

  Office Togolais des Recettes - OTR

 Canal OTR

 +228 90 99 41 01

 8201



Le Ministre Kokou Tengué a visité le port sec franc de la plateforme industrielle d'Adéticopé

Le Ministre de l'Economie Maritime de la pêche et de la protection côtière était le 10 septembre dernier sur le site de la plateforme industrielle d'Adéticopé où il a visité le Port Sec Franc. Cette visite a permis au Ministre Kokou Edem TENGUE de constater la mise en place des premiers équipements de manutention sur le port sec, ainsi que, la qualité des infrastructures construites pour s'assurer de son opérationnalisation officielle prévue à partir du 15 septembre prochain.

Africa Finance Corporation (AFC) et Olam International Ltd (Olam). Elle est spécialisée dans les zones industrielles intégrées et son portefeuille comprend



Au cours de cette visite, le Ministre a apprécié l'excellent travail réalisé sur le port sec en moins d'un (1) an. Il n'a surtout pas manqué de souligner l'ambition et le leadership du Président de la République Togolaise SEM Faure Essozimna Gnassingbé grâce à qui, ce concept (projet) s'avère une réalité sur le territoire Togolais aujourd'hui.

Ainsi, il a notifié l'arrivée des premiers conteneurs de transit sur ledit port dans les prochains jours, étant rassuré de la haute qualité des équipements appropriés installés sur le terrain. A savoir : Des Reachstackers Liebherr ; engins élévateurs de conteneurs vides et pleins ; Empty Container Handlers ; engins dédiés à la manutention de conteneurs vides ; Terbergs et Trailers.

Engins dédiés au transfert des conteneurs d'un point.

Avec ces équipements de manutention de dernières générations réceptionnés, on s'achemine véritablement vers l'opérationnalisation du port sec d'Adéticopé.

Faut-il le rappeler, la Plateforme Industrielle d'Adéticopé (PIA) est issue d'un partenariat entre la République togolaise et Arise IIP. Cette plateforme, dont l'investissement total

s'élève à 130 milliards de francs CFA, est opérationnelle depuis janvier 2021 parlant de la première phase. Arise Integrated Industrial Platforms (IIP) est une joint-venture entre

actuellement GSEZ, GDIZ, PIA et SAG. ■

La rédaction

Lomé: Demain s'ouvre la conférence internationale sur les entreprises sociales

La quatrième édition de la conférence internationale sur les entreprises sociales et la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) aura effectivement lieu les 16 et 17 septembre 2021 à Lomé en mode virtuel, après un report, a-t-on appris ce lundi 13 septembre 2021 du Ministère du développement à la base.

Initialement prévue du 9 au 10 septembre, la rencontre sera axée autour du thème : « Entrepreneurat social : levier d'actions pour dynamiser la création d'emplois dans les collectivités locales ». Elle permettra, selon ses organisateurs, de discuter à la faveur de 5 panels, de nouvelles formes d'entrepreneuriat dans les collectivités locales.

Les 2000 participants attendus plancheront également sur les



#ESRSE2021
#SocialbusinessTogo
#RSETogo

suivez nous sur
f t



THÈME

« Entrepreneurat social :
levier d'actions pour dynamiser
la création d'emploi dans les collectivités locales »

9 & 10
Septembre
2021

capacités de création et de maintien des emplois. Les échanges devraient déboucher sur des recommandations visant à doter les collectivités territoriales au Togo d'un dispositif d'accompagnement et de développement de l'entrepreneuriat social, d'après le ministère du développement à la base.

Pour rappel, cette conférence qui réunit des décideurs politiques, des partenaires au développement, des experts et des acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) est organisée par le ministère togolais du développement à la base, en collaboration avec l'ambassade des Etats Unis d'Amérique et le Groupe Ecobank ETI.



8 Annonce



**POUR VÉRIFIER TON IDENTITÉ ET
FAIRE TA RÉGULARISATION DEPUIS
CHEZ TOI, APPELE LE 848**



*L'identification en ligne est soumise à conditions.
La durée de l'appel peut être longue aux heures
d'affluence.*

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.ig

